SIVOM ENFANCE JEUNESSE

Cozes, le 06/10/2023

CONVOCATION
SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ SYNDICAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au comité syndical qui se tiendra :

Jeudi 12 octobre 2023 à 18h30, salle de réunion du Logis de Sorlut (au 1er étage) à COZES

ORDRE DU JOUR :

Présentation d'Ysabelle GANDOIS, DGS du Sivom depuis le 1er septembre

01- Affaires générales : liste des décisions prises par le Président en vertu de la délégation attribuée par le comité syndical
02 – CAF CTG – Autorisation donnée à Monsieur le Président de la CARA de signer la convention territoriale globale avec la CAF
03- Recours au contrat d'apprentissage
04- Etablissements d'accueil du jeune enfant : actualisation du règlement de fonctionnement
05- Informations diverses
06 - Questions diverses

Vous trouverez en page 2 de la présente convocation, un document destiné à donner votre pouvoir, qu'il convient de transmettre au secrétariat.

Je vous remercie par avance de votre participation.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

Vincent BOZIER

SIVOM ENFANCE JEUNESSE

POUVOIR

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Je soussigné(e) _____

Agissant en qualité de : _____

Empêché(e) d'assister au comité syndical, qui se tiendra à COZES, le **12 octobre 2023**, donne délégation de mon droit de vote, à _____

pour me remplacer, émettre tout vote et signer tout document.

Fait à _____, le _____

Signature, précédée de la mention manuscrite "*Bon pour pouvoir*" :